



AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Recrutement d'un(e) Spécialiste en Communication au sein de l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique (PTN)

P180496

N° Avis : AMI n°08 /MPTN/UG/PTN/2025

N° de l'Accord du financement Crédit IDA : 7602-ZR

N° de la Convention de Crédit AFD : CCD119801 H

N° de référence du marché PPM : ZR-CI-408740-CS-INDV

Date : **15 SEP 2025**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale d'un montant de 400 millions de dollars américains pour couvrir le coût du **Projet de Transformation Numérique de la RDC(PTN)** et cofinancé par l'Agence Française de Développement à la hauteur de 100 millions d'euros.

Le projet est géré par une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui a été mise en place au sein du Ministère des Postes, Télécommunications et Numérique (MPTN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de Consultant individuel **Spécialiste en Communication au sein de l'Unité de Gestion du Projet PTN.**

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Communication assure des fonctions selon les exigences du Projet. Il s'acquitte en particulier des tâches suivantes :

a) Communication interne et externe : planification et exécution :

- Concevoir et mettre en œuvre la stratégie globale de communication du projet, accompagné d'un plan d'action détaillé pour les différentes phases et composantes du projet précisant les parties prenantes concernées, les cibles, les messages clés et les canaux de communication les plus appropriés pour chaque segment de public

b) Partage des connaissances :

- Travailler en étroite collaboration avec le Responsable de suivi-évaluation, les responsables des différentes composantes ainsi qu'avec les différents opérateurs et firmes contractés avec le Projet dans le domaine de la gestion de l'innovation et des connaissances ;

c) Animation de la visibilité du projet en ligne :

- Constituer et maintenir une base de données en ligne des parties prenantes du projet au niveau national et international ;
- Créer d'un réseau de communication avec des liens et des contacts vers différents canaux



- médiatiques, leaders d'opinion, etc. ;
- Veiller à ce que le site web soit tenu à jour.

d) Supervision et rapportage :

- Participer à l'élaboration des rapports semestriels et annuels d'exécution du Projet en fournissent les inputs pour les aspects de communication ;
- Participer aux réunions du comité de pilotage et à toutes les autres réunions jugées pertinentes, notamment les réunions de terrain avec les bénéficiaires

Le démarrage de la mission est prévu à la deuxième quinzaine du mois de novembre 2025 pour une durée de 12 mois renouvelable sur la base d'une évaluation de la performance du consultant jugée satisfaisante par l'Unité de Gestion de Projet (UGP PTN).

Les termes de référence complets pour le poste ainsi que l'attestation d'intégrité de l'AFD sont disponibles sur le site de mediacongo.net : www.mediacongo.net, sous l'onglet « Offres d'emploi ».

L'Unité de Gestion de Projet PTN invite les candidats admissibles, Consultants individuels à faire part de leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants potentiels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter les services (un CV détaillé indiquant l'exécution des prestations analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires), une lettre de motivation de 2 pages maximum expliquant les motivations profondes d'intérêt pour la mission, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêt en vue de la sélection, les attestations de services rendus, les attestations de formation, etc...).

Pour répondre aux exigences de la mission, le candidat devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un Diplôme supérieur en communication et sciences de l'information (ou sociologie, journalisme, psychologie) de niveau Bac +5 ans ;
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans en Communication et en gestion des savoirs dont au moins 5 dans des projets de Développement (de grande envergure) financés par la BM, AFD, ou d'autres bailleurs internationaux ;
- Une bonne connaissance dans le domaine du Numérique/Tech est préférable ;
- Disposer d'une expérience professionnelle dans la gestion de la communication en milieu urbain et rural, idéalement avec une expérience à la fois au niveau national et provincial en RDC ;
- Avoir une bonne connaissance des outils numériques (site web, montage vidéo, mise à jour des sites web, etc.) ;
- Avoir une très bonne connaissance d'utilisation et animation des réseaux sociaux ;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale du français et de l'anglais ;
- Avoir une bonne connaissance des langues nationales (Swahili, Kikongo, Tshiluba et Lingala)
- Avoir la capacité de travailler en équipe ;
- Avoir une aptitude à faciliter le dialogue ;
- Avoir la capacité d'organisation et de programmation ;
- Avoir un esprit de créativité et d'initiatives ;
- Avoir une connaissance de base en Word, Excel ;
- Avoir une capacité de rédaction et de synthèse ;
- Avoir une connaissance des procédures et des valeurs essentielles des bailleurs de fonds, particulièrement de la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement ;
- Être ouvert aux personnes de cultures différentes ;



- Être capable de travailler sous stress.

Les candidatures féminines et des jeunes seront fortement souhaitées et encouragées de manière générale. Ce poste relève de la catégorie C2.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Sixième Edition, février 25 (Règlement de passation des marchés), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. Le candidat devra compléter l'Attestation d'intégrité de l'AFD et la retourner dûment signée accompagnée de sa manifestation d'intérêts.

Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultants individuels par mise en concurrence ouverte nationale telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse physique ci-dessous ou à l'adresse électronique recrutement@ugpatn.cd chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales.

L'UG PTN se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies par les candidats aux fins de la présente sélection. Les candidats ayant fourni des informations tronquées, ayant de problème de probité morale et/ou de performance pour des missions antérieures ne seront pas retenus pour la suite du processus de passation des marchés.

Les Manifestations d'Intérêt, écrites en langue française, peuvent être déposées physiquement à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier accompagné d'une version électronique en format Word ou Pdf copiable sur une clé USB ou de préférence, envoyées par courrier électronique en format Pdf copiable à l'adresse mail : recrutement@ugpatn.cd au plus tard le 29 septembre 2025 à 14h00' heures locales (TU+1) et porter clairement la mention : «**AMI N°08/MPTN/UG/PTN/2025– Recrutement d'un(e) Spécialiste en Communication au sein de l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique(PTN) ».**

Noel Jean David LITANGA SANGU PAMBA

Coordonnateur



Info @ ugpatn.cd



+ 243 810 000 355
+ 243 999 932 003



70/A. Av. Roi
Bodouin, C/Gombe

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROJET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

PROJET N° P180495

Crédit IDA n°: 7602-ZR

Convention de Crédit AFD n° : CCD119801 H

Référence n° : ZR-CI-408740-CS-INDV

RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN COMMUNICATION AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE(PTN)

I. Contexte et Justification

1.1. Contexte nationale

La République Démocratique du Congo (RDC) dispose d'un énorme potentiel dans le secteur numérique qui pourrait contribuer de manière significative au PIB du pays, augmenter les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat et améliorer la prestation de services à la population, mais ce potentiel n'est pas encore exploité.

Le taux de pénétration du haut débit s'élève actuellement à seulement 17,2 %, sur la base d'abonnements à haut débit uniques et les réseaux mobiles à large bande existants ne couvrent qu'environ la moitié de la population, avec des prix de détail du haut débit parmi les plus élevés d'Afrique. En outre, la fourniture de services numériques est encore limitée, avec peu de plateformes et de systèmes numérisés capables de faciliter l'efficacité des services publics et l'accès aux services par la population. La RDC a davantage besoin de compétences numériques et d'un écosystème d'innovation numérique à la hauteur de la taille et des multiples défis du pays pour soutenir la transformation numérique. Tous ces éléments, s'ils sont bien développés, peuvent contribuer et contribueront à créer d'immenses possibilités de création d'emploi, ainsi que de nombreuses possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes et permettre l'accès au service et soutenir la croissance économique de la RDC.

1.2 Description du Projet

Le Gouvernement de la RDC a mis en place un Projet de Transformation Numérique qui renforcera l'accroissement de l'accès à une connectivité haut débit abordable et de haute qualité, à des services et solutions numériques à fort impact et en demande, ainsi qu'à des compétences numériques pertinentes pour l'industrie. L'objectif de développement du projet est d'accroître l'accès et l'utilisation inclusifs de l'internet et renforcer les bases pour les services numériques en RDC.

Le projet est conçu pour appuyer la transformation numérique du pays. Pour ce faire, il investira dans (i) l'infrastructure de connectivité numérique fondamentale nécessaire pour soutenir le mouvement vers l'accès numérique universel ; (ii) l'infrastructure publique numérique transversale (DPI) fondamentale requise pour faire évoluer les transactions numériques et à distance (dans les secteurs privé et public) ainsi que la prestation de services de manière rentable et sécurisée au niveau sectoriel ; (iii) le renforcement de la base de compétences numériques avancée et l'écosystème d'innovation numérique de la RDC pour garantir l'utilisation productive de la technologie, tout en créant des liens avec des emplois numériques et soutenir le développement de nouveaux services numériques, et (iv) le renforcement de la capacité institutionnelle et la gouvernance nécessaires pour mener des initiatives connexes de manière concertée et intégrée.

1.2.1 Les Composantes du Projet

Le Projet est constitué des cinq composantes suivantes :

- **Composante 1 - Élargir l'accès et l'inclusion numériques :** Cette composante soutiendra le développement de cadres favorables et fournira un financement pour compléter et catalyser les investissements du secteur privé dans le déploiement d'infrastructures de réseaux à large bande, en vue d'accélérer les progrès de la RDC vers l'accès universel au haut débit et une inclusion numérique plus large, à travers l'extension du backbone fibre optique nationale et la connectivité rurale.
- **Composante 2 - Introduction de bases numériques pour la prestation de services :** Cette composante soutiendra les investissements dans les éléments de base numériques transversaux nécessaires pour étendre de manière rentable et sécurisée la fourniture de services numériques à travers la RDC, en particulier du côté du secteur public, tout en soutenant leur intégration dans les services clés pour améliorer l'accès. Elle se concentrera sur les infrastructures et plates-formes numériques partagées et transversales qui permettraient au gouvernement d'étendre son utilisation aux outils numériques.
- **Composante 3 - Développer une main-d'œuvre compétente en matière de numérique et stimuler l'innovation dans les services numériques :** Cette composante soutiendra le développement des compétences numériques et du système national d'innovation, en améliorant les compétences et en renforçant les capacités des fonctionnaires, des étudiants et des entrepreneurs engagés dans des programmes dans le domaine de la technologie, en stimulant les liens entre le secteur de l'enseignement supérieur et le secteur technologique, et en alimentant le développement de solutions numériques locales qui encouragent une utilisation productive de la technologie numérique.
- **Composante 4 - Coordination institutionnelle et gestion du projet :** Cette composante financera la gestion et la coordination du projet du bénéficiaire en matière de capacités, y compris la passation des marchés, la gestion financière, le suivi-évaluation, ainsi que la gestion des sauvegardes environnementales et sociales (E&S).
- **Composante 5 - CERC :** Cette composante est la composante d'intervention d'urgence (CERC).

1.2.2 Portée géographique du projet

Les activités du projet seront mises en œuvre à l'échelle nationale, en se concentrant principalement sur les 10 provinces du Cadre de partenariat pays (CPF) entre la Banque mondiale et le Gouvernement de la RDC, à savoir Kinshasa, Kwilu, Kongo-Central, Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Lomami, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme régional plus large implémenté à travers plusieurs pays d'Afrique orientale et australe, financé par la Banque mondiale, qui comprend un appui au COMESA

(Marché commun de l'Afrique orientale et australe) afin de renforcer la coordination régionale et l'intégration économique.

1.2.3 Financement et gestion du projet

Le projet est financé par la Banque mondiale pour un montant de 400 millions de dollars américains et cofinancé par l'AFD à hauteur de 100 millions d'euros. Le projet a été approuvé le 27 juin 2024 et l'Accord de Financement a été signé le 25 novembre 2024 et est entré en vigueur le 24 juin 2025. Il sera mis en œuvre sur une période de 5 ans et se clôturera en décembre 2029.

Le projet est géré par une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui a été mis en place au sein du Ministère des Postes, Télécommunications et Numérique (MPTN).

Le dispositif institutionnel se compose d'un ensemble d'institutions qui jouent un rôle clé à la fois dans la mise en œuvre du projet et bénéficiaires de celui-ci. Il comprend notamment : le ministère des Postes, des Télécommunications (MPT), de l'Economie Numérique et du Numérique (MEN), le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (MESU), l'Agence pour le Développement du Numérique (ADN), l'Office National d'Identification de la Population (ONIP), l'Autorité de Régulation des Postes, Télécommunication et TIC (ARPTIC), le Fonds de Développement du Service Universel (FDSU), la Société Congolaise de la Fibre Optique (SOCOF), entre autres.

Dans ce cadre, le projet souhaite recruter un(e) Spécialiste en Communication qui sera affecté(e) à la Coordination du Projet, et membre de l'UGP.

II. Fonctions et Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Communication assure des fonctions selon les exigences du Projet.

Il s'acquitte en particulier des tâches suivantes :

a) Communication interne et externe: planification et exécution :

Concevoir et mettre en œuvre la stratégie globale de communication du projet, accompagné d'un plan d'action détaillé pour les différentes phases et composantes du projet précisant les parties prenantes concernées, les cibles, les messages clés et les canaux de communication les plus appropriés pour chaque segment de public ; Ce plan doit être aligné sur le plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP), et contribuer à son affinement, ainsi que couvrir à la fois les exigences de communication interne et externe. Une attention particulière doit être portée ici afin de réduire le risque de réputation lié à une mauvaise communication sur la nature et la manière dont le projet est impliqué, ainsi que pour assurer une redynamisation de l'écosystème numérique de la RDC et mise en œuvre réussie des activités du projet et compréhension de son impact :

- Pour la phase de démarrage des activités de terrain, ce plan doit informer correctement les parties prenantes, les bénéficiaires et les institutions concernées sur les objectifs, les étapes clés et les avancées du projet. Ce plan devra également prévoir la gestion des relations presse ainsi que la coordination avec les ministères impliqués (préparation d'articles, de communiqués et de discours officiels) ;
- Mettre en œuvre des activités de communication conformément aux manuels de projet et de procédure existantes sur la communication et suggérer des améliorations lorsque cela est approprié ;
- Élaborer, produire et superviser le développement de supports et outils de communication adaptés aux différents publics cibles (brochures, communiqués de presse, lettres d'information, contenus audiovisuels, site web, etc.) ;
- Préparer et diffuser des documents de communication dits « soft » (présentations, fiches d'information, infographies, posts médias sociaux...) à destination des parties prenantes et du grand public ;

- Préparer et gérer les interviews avec les médias ;
- Organiser des séminaires d'information et assurer la couverture et la valorisation des activités de communication liées aux différents événements du projet (ateliers, conférences, cérémonies de lancement, etc.) ainsi que des événements promotionnels visant à accroître la visibilité du projet ;
- Travailler en étroite collaboration avec le responsable de presse du cabinet du Ministre de PTN ou de tout autre ministère concerné, afin d'assurer une communication institutionnelle cohérente autour du projet ;
- Etablir des relations avec les organisations de jeunesse concernées, le secteur privé et les acteurs du secteur numérique ;
- Coordonner le recrutement et la gestion des contrats de l'agence de communication qui sera engagée par le projet pour soutenir la communication et le suivi des médias, et servir de point de contact pour l'agence engagée ;
- Sensibiliser des acteurs étatiques (en particulier au niveau des provinces) afin d'améliorer leur perception l'importance et les impacts de la transformation numériques et les types des activités à développer pour stimuler la transformation numérique dans le pays ;
- Diriger et coordonner toutes les communications entreprises au niveau provincial en collaboration avec les agents de liaisons régionales qui seront engagés. Au niveau des Provinces, des agents de liaison provinciaux sont encouragés à jouer un rôle dans la communication (médias locaux, presse, blog internet, site internet, réseau sociaux, radio etc) qui devront être supervisées par le/la Spécialiste ;
- Exécuter, à la demande du Coordonnateur, toute autre tâche relevant du domaine de la communication du projet.

b) Partage des connaissances :

- Travailler en étroite collaboration avec le Responsable de suivi-évaluation, les responsables des différentes composantes ainsi qu'avec les différents opérateurs et firmes contractés avec le Projet dans le domaine de la gestion de l'innovation et des connaissances ;
- Promouvoir et animer une culture du partage de connaissances et d'innovation, des leçons apprises et l'échange d'expériences entre les projets financés par la BM, l'AFD d'une part, et entre les projets et les partenaires sur les différentes thématiques et les problématiques de mise en œuvre, d'autre part pour stimuler la transformation en collaboration avec le Responsable du Suivi et Evaluation ainsi que les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
- Faciliter l'organisation d'ateliers avec les partenaires et autres acteurs de développement pour discuter des meilleures pratiques pour stimuler la transformation ;
- Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet en gestion des savoirs, notamment à travers des sessions de formation, des outils pédagogiques ;
- Collecter, analyser, documenter, organiser et diffuser les informations essentielles relatives au projet, les résultats obtenus, les innovations mises en œuvre et les pratiques efficaces ;
- Contribuer à une gestion des connaissances et des savoirs acquis dans le cadre du projet, à travers l'adoption au sein de l'UGP de méthodes d'archivages innovantes, comme l'usage de l'outil numérique

c) Animation de la visibilité du projet en ligne :

- Constituer et maintenir une base de données en ligne des parties prenantes du projet au niveau national et international ;
- Créer d'un réseau de communication avec des liens et des contacts vers différents canaux médiatiques, leaders d'opinion, etc. ;
- Préparer des rapports et des articles en ligne sur le projet à partager avec les partenaires ;
- Créer du contenu et animer des comptes de médias sociaux du projet à travers les médias sociaux pertinents ;
- Veiller à ce que le site web soit tenu à jour.

d) Supervision et rapportage :

- Participer à l'élaboration des rapports semestriels et annuels d'exécution du Projet en fournissant les inputs pour les aspects de communication ;
- Participer aux réunions du comité de pilotage et à toutes les autres réunions jugées pertinentes, notamment les réunions de terrain avec les bénéficiaires. En plus de sa simple participation, il devra également participer à la préparation et l'animation de ces réunions.

III. Profil du/de la Spécialiste en Communication

Le (la) Spécialiste en Communication, doit être en mesure de diffuser une image positive et crédible des activités du PTN et de ses résultats. Il doit :

- Être titulaire d'un Diplôme supérieur en communication et sciences de l'information (ou sociologie, journalisme, psychologie) de niveau Bac +5 ans ;
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans en Communication et en gestion des savoirs dont au moins 5 dans des projets de Développement (de grande envergure) financés par la BM, AFD, ou d'autres bailleurs internationaux ;
- Une bonne connaissance dans le domaine du Numérique/Tech est préférable ;
- Disposer d'une expérience professionnelle dans la gestion de la communication en milieu urbain et rural, idéalement avec une expérience à la fois au niveau national et provincial en RDC ;
- Avoir une bonne connaissance des outils numériques (site web, montage vidéo, mise à jour des sites web, etc.) ;
- Avoir une très bonne connaissance d'utilisation et animation des réseaux sociaux ;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale du français et de l'anglais ;
- Avoir une bonne connaissance des langues nationales (Swahili, Kikongo, Tshiluba et Lingala)
- Avoir la capacité de travailler en équipe ;
- Avoir une aptitude à faciliter le dialogue ;
- Avoir la capacité d'organisation et de programmation ;
- Avoir un esprit de créativité et d'initiatives ;
- Avoir une connaissance de base en word, Excel ;
- Avoir une capacité de rédaction et de synthèse ;
- Avoir une connaissance des procédures et des valeurs essentielles des bailleurs de fonds, particulièrement de la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement ;
- Être ouvert aux personnes de cultures différentes ;
- Être capable de travailler sous stress.

IV. Soumission des rapports

Le/la Spécialiste en Communication établira à la fin de chaque trimestre un rapport de ses activités. Il contribuera de ce fait à l'élaboration du rapport d'activités trimestriel de l'UGP.

Ce rapport fera le point de toutes les activités de communication menées au niveau du Projet pendant la période concernée. Ledit rapport fera ressortir les forces et faiblesses des résultats atteints et présentera des recommandations pour l'amélioration de ces résultats.

Ce rapport est dû, au plus tard deux (2) semaines après la fin du trimestre considéré.

V. Durée et lieu de la mission

Le/la Spécialiste en Communication signera un contrat d'un (1) an renouvelable sur la base de l'évaluation des performances jugées satisfaisantes par l'UGP.

VI. Critères de performances clés

La performance de Spécialiste en Communication sera mesurée sur la base des indicateurs suivants :

- Mise en œuvre rapide et complète de la stratégie et du plan de communication validés
Dialogues réguliers avec les parties prenantes ;
- Nombre d'activités de communication mises en œuvre et leur impact ;
- Site web mis à jour ;

Il est attendu de Spécialiste en Communication que chacun de ces indicateurs soit au moins atteint à 75 %. Un pourcentage inférieur ou égal à 50 % est considéré comme performance faible ; la performance est médiocre si un de ces indicateurs est atteint à moins de 30 %. ».